per
sée

Mètis. Anthropologie des mondes grecs anciens

Aristote et la question du langage animal

Jean-Louis Labarrière

Résumé

Aristote et la question du langage animal (pp. 247-260)

La question du "langage animal" est encore aujourd'hui l'une des plus controversées: quel peut être l'enseignement d'Aristote sur ce point ? Malgré une différence fortement affirmée entre le logos et hphônê, qui pourrait laisser entendre que seul le logos est un langage, Aristote n'aurait-il pas jeté les bases d'une telle notion? L'auteur appuie son argumentation en faisant non seulement appel à la "psycho-linguistique" du Stagirite, mais encore à un argument d'odre physiologique reposant sur la double fonction de la langue.

Citer ce document / Cite this document :

Labarrière Jean-Louis. Aristote et la question du langage animal. In: Mètis. Anthropologie des mondes grecs anciens, vol. 8, n°1-2, 1993. pp. 247-260;

doi : https://doi.org/10.3406/metis.1993.1000

https://www.persee.fr/doc/metis_1105-2201_1993_num_8_1_1000

Fichier pdf généré le 26/04/2018

BY: $ = creative commons

ARISTOTE ET LA QUESTION DU LANGAGE ANIMAL

Pour qui camperait sur des positions cartésiennes, "révisitées" par Chomsky, le problème annoncé par le titre de cette étude devrait tenir du "faux-problème" tant il est vrai que si les animaux, ou du moins certains d'entre eux, parviennent à exprimer leurs affections, voire à communiquer quelque chose à leurs congénères, ces diverses manifestations ne sauraient être tenues pour un langage digne de ce nom, et surtout pas pour le signe que certains aient quelque raison. C'est à tel point vrai que l'on peut se demander si bon nombre de linguistes contemporains, ou de philosophes émules de Descartes, ne raffinent pas leur définition du langage à la seule fin d'en exclure les animaux dont il semble bien que l'éthologie moderne parvienne à établir qu'ils satisfont pourtant à certains des critères établis par les linguistes[1]. Quelles que soient les fins auxquelles il puisse servir, l'enjeu d'un tel débat est celui de la spécificité humaine. Aussi, étant donné le poids polémique d'une telle question, peut-être n'est-il pas mauvais de remonter à l'une de ses principales sources: Aristote.

La façon dont on rapporte généralement les positions du Philosophe est très intéressante, pour ne pas dire "révélatrice": étant entendu, c'est bien connu, que le *logos* est le propre de l'homme (ἴδιον)[2], il va de soi que la *phônê*, la voix dont sont dotés certains animaux, ne saurait être tenue pour un langage. Nous en trouverions d'ailleurs confirmation en ceci que le Stagirite soutient que 1) "propre à l'homme... le langage est l'articulation de la voix par la langue" (διάλεκτος δ' ἡ τῆς φωνῆς ἐστι τῇ γλώττῃ

1. On se reportera sur ce point à l'entrée "Langage", due à Carol Gould et James Gould, de l'*Oxford Companion to Animal Behavior*, 1981 (Trad. fr. *Dictionnaire du comportement animal*, Robert Laffont, Paris, 1990).

2. Cf. *Politique*, I, 2, 1253a 7-18; VII, 13, 1332b 3-5; *Seconds Analytiques*, II, 19, 99b 34-100a 9, et bien sûr le célèbre chapitre inaugural de la *Métaphysique*.

διάρθρωσις, *Histoire des Animaux*, IV, 9, 535a 30-31, 536b 2) et 2) "c'est (aux humains) surtout (μάλιστα) que la nature a donné cette faculté (=la voix), parce que ce sont les seuls (μόνους) parmi les animaux à utiliser le langage (διὰ τὸ λόγῳ χρῆσθαι), la matière du langage étant la voix (τοῦ δὲ λόγου ὕλην εἶναι τὴν φωνήν)" (*Génération des Animaux*, V, 7, 786b 19-22). La *phônê* étant inarticulée, les animaux se trouveraient ainsi privés de langage digne de ce nom.

Bien qu'elle puisse se soutenir, cette présentation a l'inconvénient majeur d'être réductrice: elle rend difficile une appréhension fine de ce qu'est la *phônê*, laquelle permet aux animaux de se signifier mutuellement leurs sensations de plaisir et de peine (ἡ φωνὴ τοῦ λυπηροῦ καὶ ἡδέος ἔστι σημεῖον... σημαίνειν ἀλλήλοις, *Politique*, I, 2, 1253a 10-14)[3], mais elle rend aussi quasi incompréhensible le fait que dans le même chapitre de l'*Histoire des Animaux* (IV, 9), Aristote gratifie certains oiseaux d'un *dialektos* en le distinguant de la *phônê* et en précisant qu'il est modelable ou façonnable, par l'éducation semble-t-il (πλάττεσθαι, 536b 11-19). Aussi, étant donné qu'une des caractéristiques avancées pour réserver le langage aux humains est la nécessité qu'un langage, pour être réellement tel, soit appris et transmis par des moyens culturels plutôt que d'être inné, il vaut la peine de préciser ce qu'il en est de la *phônê* animale chez Aristote.

Puisque c'est le plus connu, voyons tout d'abord, brièvement et de façon quelque peu schématique par là même, ce qu'a d'indéniablement vrai la présentation usuelle des positions d'Aristote. Il est donc bien vrai que, propre à l'homme, "le *logos* existe en vue de manifester (ἐπὶ τῷ δηλοῦν) l'avantageux et le nuisible et, par suite, le juste et l'injuste ...(parce que) seul l'homme a la sensation (αἴσθησιν ἔχειν) du bien et du mal, du juste et de l'injuste et des autres (notions de ce genre)" (*Politique*, I, 2, 1253a 14-18). Il ne se borne donc pas à signifier et communiquer les seules sensations de plaisir et de peine, à la manière d'un "instrument naturel", mais, acte de la pensée judicative, il signifie "par convention" (κατὰ συνθήκην) "en ce que rien n'est par nature un nom (ὄνομα), mais seulement quand il devient symbole, car même lorsque des sons inarticulés (ἀγράμματοι ψόφοι), comme ceux des bêtes, manifestent quelque chose (δηλοῦσί τι), aucun d'entre eux ne constitue un nom" (*De l'Interprétation*, 2, 16a 27-29). En d'autres termes; le propre du langage humain est que son mode de signification est symbolique, ce qui implique qu'il soit conventionnel, composé et articulé. Il a déjà été reconnu que l'analyse linguistique d'Aris-

3. Cf. aussi *De l'Ame*, III, 13, 435b 24-25.

tote n'avait rien à envier à la théorie de la double articulation chère à Martinet[4].

En effet, aussi bien les premiers chapitres du traité *De l'Interprétation* que la *Poétique*, 20, affirment que l'unité sémantique minimale, le "nom", est composée de sons en eux-mêmes non-significatifs: les syllabes et, plus fondamentalement, les "lettres" ou "phonèmes", γράμματα, qui en sont les éléments indivisibles, ἀδιαίρετοι, parce que l'analyse ne saurait remonter au-delà. Il y a donc deux types de "sons inanalysables en lettres", ceux des animaux qui sont inarticulés et immédiatement significatifs, et ceux des humains qui ne signifient rien par eux-mèmes, mais qui sont destinés à entrer dans la composition des noms, lesquels signifient quelque chose par convention et non pas, bien entendu, par nature. Articulation, composition et convention dessinent donc bien la différence entre le *logos* et la *phônê*; or, puisque "la nature ne fait rien en vain", il est naturel qu'à cette argumentation de type linguistique, corresponde une argumentation de type physiologique destinée à faire comprendre que le *dialektos*, "articulation de la voix par la langue", échoit en propre à cet être humain que la nature a pourvu d'une bouche, d'une langue, de lèvres et de dents particulièrement bien adaptées à cette tâche.

Reste donc à comprendre ce qu'il en est du mode de signification de la *phônê* animale et comment il se fait que Aristote puisse user à son propos des termes σημεῖον, σημαίνειν, διάλεκτος et ἑρμηνεία. Il faut tout d'abord se départir de l'idée selon laquelle la *phônê* se réduirait au cri de douleur ou de plaisir que la nature arracherait mécaniquement et de façon inintentionnelle aux animaux. Tel est peut-être, et même sans doute, le cas chez les plus frustes, mais on s'interdirait alors de comprendre en quoi "l'ouïe existe afin que quelque chose puisse être signifié à l'animal et la langue afin qu'il puisse signifier quelque chose à un autre" (*De l'Ame*, III, 13, 435b 24-25, ἀκοὴν δὲ ὅπως σημαίνηταί τι αὐτῷ, γλῶτταν δὲ ὅπως σημαίνῃ ἑτέρῳ τι). En effet, ainsi que le soutient Aristote, ce n'est pas n'importe quel son que le son de la voix, mais c'est celui qui est significatif (σημαντικός) parce qu'il est émis par un être animé avec une certaine représentation (φαντασία, *De l'Ame*, II, 8, 420b 29-33). Voyons donc cela de plus près en nous tournant vers l'argumentation psycho-physiologique.

4. Cf. G. Mounin, *Clefs pour la linguistique*, Paris, 1971², pp. 58 sqq.; G.G. Granger, *La théorie aristotélicienne de la science*, Paris, 1976, pp. 32-37.

1. *L'argumentation psycho-physiologique*

L'émission d'un son significatif, ce qu'est la voix, entraîne à l'amont quelque chose comme une intentionnalité de l'être vivant, fonction ici jouée par la φαντασία[5]. Voilà qui, de façon constante, se traduit physiologiquement par le recours à l'argument de la double fonction, principalement de la langue et de la respiration, mais aussi de la bouche, des lèvres et des dents[6]. Toute la difficulté est que cet argument a lui-même une double fin: différencier les fonctions de certains organes selon qu'elles sont en vue du nécessaire ou en vue du bien, mais aussi différencier les humains des animaux car la fonction en vue du bien n'est pleinement honorée que par les premiers, tandis que les animaux ne l'honorent qu'imparfaitement, et encore pas tous. C'est là un point d'une extrême importance car une assomption imparfaite ne signifie pas pour Aristote une privation, ce qui d'ailleurs se remarque aussi à sa façon de s'exprimer: même dans les textes où il pourrait sembler qu'il réserve la fonction du langage exclusivement aux humains, il manie avec beaucoup de soin les comparatifs[7]. Si donc l'on veut arriver à comprendre que Aristote puisse user du terme *dialektos* à propos de certains oiseaux, il serait en conséquence de mauvaise méthodc de se servir uniquement des passages les plus tranchants pour durcir une argumentation des plus subtiles, ou pour interpréter des développements où il n'est pas question de la différence entre l'homme et l'animal, mais seulement de la fonction ou de la double fonction de certains organes.

Le traité *De l'Ame*, II, 8, est en effet consacré au son (ψόφος) et à l'ouïe (ἀκοή), et il utilise l'argument de la double fonction de la langue et de la respiration quand il aborde l'examen de ce son particulier qu'est la voix, non sans avoir auparavant précisé que ceux des animaux qui la possèdent sont ceux qui reçoivent l'air en eux-mêmes, puisque le son est un mouvement de l'air (ἀέρος κίνησις, 420b 11):

---

5. Ne pouvant ici entrer dans de longues discussions sur la φαντασία, je me permets de renvoyer à J.-L. Labarrière, "Imagination humaine et imagination animale chez Aristote", *Phronesis*, 29-1, 1984, pp. 17-49. J'opte ici pour la traduction de ce terme par "représentation" plutôt que par le trompeur "imagination" bien que ce soit en français la traduction la plus usuelle.

6. Cf. *De l'Ame*, II, 8, 420b 16-22; *De la Respiration*, 11, 476a 18-23; *Partie des Animaux*, II, 16-17; III, 1.

7. Le chapitre 17 des *Parties des Animaux*, II, est de ce point de vue exemplaire. La même chose vaut de l'intelligence "empirico-pratique" des animaux, cf. J.-L. Labarrière, "De la *phronêsis* animale", dans *Biologie, Logique et Métaphysique chez Aristote*, éd. par D. Devereux et P. Pellegrin, Éd. du CNRS, 1990, pp. 405-428.

"La nature utilise l'air respiré (τῷ ἀναπνεομένῳ) à deux fins (δύο ἔργα), comme elle se sert de la langue (τῇ γλώττῃ) pour le goût (τὴν γεῦσιν) et pour le langage (τὴν διάλεκτον), tandis que le goût est nécessaire (ἀναγκαῖον) (et c'est pourquoi il appartient à un plus grand nombre), l'expression (ἑρμηνεία) est en vue du bien (ἕνεκεν τοῦ εὖ), de même elle emploie le souffle (τῷ πνεύματι) pour entretenir la chaleur interne comme quelque chose de nécessaire (la cause en sera donnée ailleurs) et pour la voix (τὴν φωνήν) qui existe en vue du bien" (420b 16-22).

Face à un tel passage, trois grandes possibilités, dont l'enjeu est évident, s'offrent alors à l'interprète:

A) réserver les fonctions en vue du bien au seul humain,

B) étant donné l'emploi par Aristote des termes *dialektos* et *hermêneia*, réserver la seule fonction de la langue en vue du bien aux humains, tandis que la fonction en vue du bien pour le souffle pourrait aussi valoir pour les animaux,

C) comprendre, malgré les apparentes difficultés de vocabulaire, que les deux fonctions en vue du bien valent également pour certains animaux.

(A) semble devoir être catégoriquement rejeté. La principale raison en est que cette hypothèse durcit inutilement ce passage en se servant de la deuxième fin (différencier l'homme de l'animal) de l'argument par la double fin pour interpréter la première (distinguer pour un organe donné la fin en vue de la nécessité et la fin en vue du bien), ce qui relève plus d'une importation des procédures à l'œuvre dans les *Parties des Animaux*, II, 16-17 et III, 1, voire de simples préjugés, que de la lecture attentive d'un passage où il est seulement question d'animaux, quand bien même il y est précisé que ceux qui possèdent la langue en vue du *dialektos* et de la *hermêneia* sont moins nombreux que ceux qui la possèdent seulement en vue du goût. Rien n'autorise en effet à identifier *a priori* ces *happy few* aux humains. Au reste, de même que dans le petit traité *De la Respiration*,11, 476a 18-23, où Aristote rappelle cette argumentation en précisant alors que certains animaux (ἐνίοις) possèdent aussi la langue en vue de la *hermêneia*, il ne restreint pas ces animaux-là aux seuls humains (la même remarque devrait encore valoir pour les τούτων doués de *dialektos* dans l'*Histoire des Animaux*, I, 1, 488a 31-33, où le contexte indique plutôt qu'il s'agit des animaux en général, et même pour les ἑτέρων dont la bouche sert au *logos* dans les *Parties des Animaux*, III, 1, 662a 21-22, quand bien même il est alors précisé que cette bouche doit être petite et que nous savons par ailleurs que Aristote donne l'homme comme exemple d'animal à petite bouche dans l'*Histoire des Animaux*, II, 7, 502a 8). Cette "surdétermination" du sens présente d'autre part l'inconvénient de rendre éminemment problématique le statut de la voix et de l'ouïe des animaux, en même

temps qu'elle oblige à restreindre les dernières lignes déjà mentionnées du traité *De l'Ame*, III, 13, aux seuls humains, ce que, là aussi, le contexte ne rend nullement nécessaire. Enfin, (A) présente le suprême inconvénient de ne pouvoir rendre compte de l'usage que Aristote fait des termes *hermêneia* et *dialektos* à propos de certains oiseaux, les rossignols tout particulièrement (*Histoire des Animaux*, IV, 9, 536a 21, 536b 11-19; *Parties des Animaux*, II, 17, 660a 35-b 2), autrement qu'en faisant appel au trop lâche sens "métaphorique", ou, pourquoi pas?, au lapsus.

Plus mesuré, (B) n'évite pas le dernier inconvénient de (A), mais ne tombe pas dans ses difficultés puisque (B) distingue ce qui vaut pour la langue et ce qui vaut pour le souffle, distinction pertinente en ce que (B) laisse ainsi une réelle place pour la voix (c'est la fonction en vue du bien pour le souffle et, là, bon nombre d'animaux la possèdent, quand bien même les animaux sanguins qui respirent l'air directement ne sont pas majoritaires dans le règne animal), mais distinction peut-être un peu brutale en ce sens que s'il est vrai que dans les *Parties des Animaux*, II, 16-17 et III, 1 (ajoutons-y *Génération des Animaux*, V, 7, 786b 19-25), les arguments reposant sur la double fonction de la langue, de la bouche, des lèvres et des dents servent bien à distinguer les humains des animaux, il n'en est pas moins vrai que la fonction de la langue en vue du bien appartient dans une moindre mesure à d'autres animaux, ce dont (C) permet de rendre compte en soutenant que l'argument par la double fonction a lui-même une double fonction: expliquer un mécanisme de droit commun aux bêtes et aux humains, en même temps que donner les raisons de droit et de fait de la supériorité humaine. Ainsi se clôt l'argumentation téléologique: c'est chez l'humain que la fonction en vue du bien s'achève et c'est donc, en bonne logique aristotélicienne, à son propos qu'il faut en juger, mais cela ne signifie nullement qu'elle soit à lui seul réservée (de là les comparatifs et autres superlatifs), ce qui lui est réservé étant moins, si l'on ose ainsi s'exprimer, la fonction elle-même que son achèvement. Il faut donc se situer, ainsi que le fait (B), du point de vue de l'achèvement de cette fonction pour la réserver à l'humain, mais, avec (C), on peut fort bien considérer qu'elle existe aussi de façon plus ou moins bien effectuée chez d'autres animaux. Or, Aristote assumant ces deux tendances (la première, par ex., dans les *Parties des Animaux*, II, 16, 659b 30-660a 2, et la seconde en II, 17, 660b 17-b 2), (C) devient préférable à (B) puisque (B) peut difficilement prendre en compte la seconde tendance.

En effet, puisque le Stagirite n'hésite pas à employer, ainsi que nous venons de le voir, le terme *hermêneia* à propos de la voix de certains oiseaux, les chanteurs plus particulièrement, ce qui d'ailleurs "colle" assez bien

avec ce fait que la *phônê* puisse être considérée comme un instrument naturel de communication par "signes" avec autrui (nous parlerions sans doute aujourd'hui de "signaux" afin de les distinguer des "signes" du langage humain, que Aristote appelle des "symboles"), l'emploi de ce terme dans le traité *De l'Ame*, II, 8, n'autorise en rien à réserver la fonction de la langue en vue du bien aux seuls humains. Mais qu'en est-il du terme *dialektos*? En raison de la définition qui en est donnée dans l'*Histoire des Animaux* comme "articulation de la voix par la langue... propre à l'homme" (IV, 9, 535a 30-31, 536b 2), les choses sont ici plus délicates. Avant d'en venir à l'emploi que Aristote fait de ce terme dans l'*Histoire des Animaux*, IV, 9, à propos des oiseaux chanteurs, remarquons préalablement que le traité *De l'Ame*, II, 8, 420b 6-9, considère comme des qualités de la voix le "registre", la "mélodie" et le "langage" (ἀπότασις, μέλος, διάλεκτος), ce qui d'ailleurs permet d'attribuer improprement une voix aux instruments de musique, alors que seuls les animaux recevant l'air en eux-mêmes en sont réellement dotés. Dès lors, si la voix possède bien ces qualités, pourquoi ne pas penser que c'est à elles que fait allusion Aristote quand il soutient que la fonction de la langue en vue du bien est le *dialektos*? Quel que soit alors le sens exact de ce terme en ce contexte, on pourrait fort bien comprendre que des animaux autres que l'homme, les "musiciens" tout particulièrement, puissent en être dotés, ce qui éviterait de restreindre cet argument aux seuls humains, quand bien même, tour habituel de pensée chez le Stagirite, il semble se servir ici de ce qui ne vaut que de certains animaux, les plus parfaits de ce point de vue, pour qualifier une propriété nettement plus générale.

Toute la difficulté tient en fait à ceci que la langue, sans doute en droit moins nécessaire à l'appareil phonatoire que le souffle (on se reportera sur ce point à l'*Histoire des Animaux*, IV, 9, 535a 28-30, où Aristote soutient que le cri du dauphin, bien qu'il n'ait pas la langue déliée et ne puisse en conséquence émettre de sons articulés, est bien une voix parce qu'il respire), a de fait des propriétés bien plus remarquables, lesquelles, ainsi que le note la *Génération des Animaux*, V, 7, 786b 18-22, ne se remarquent nulle part mieux que chez les humains, la nature n'ayant pas fait leur langue semblable à celle des autres animaux, puisque, avec les dents et les lèvres, elle doit servir à l'émission et à l'articulation des "lettres" (γράμματα), des consonnes (ἄφωνα) plus particulièrement, qui, avec les voyelles (φωνήεντα) dues à la voix et au "larynx", constituent le *dialektos* proprement dit (*Histoire des Animaux*, IV, 9, 535a 30-b 1; *Parties des Animaux*, II, 16, 659b 30-660a 13; 17, 660a 22-30; III, 1, 661b 13-15). Toutefois, aussi bien les *Parties des Animaux*, II, 17, 660a 18, que la *Génération des*

Animaux, V, 7, 786b 18, précisent que cela se rencontre surtout (μάλιστα) chez l'homme, ce qui laisse entendre que cela peut aussi se rencontrer, au moins à titre d'ébauche, chez d'autres animaux, lesquels pourraient peut-être se comparer de ce point de vue aux enfants, aux bredouilleurs et autres bègues, c'est-à-dire à ceux dont la langue n'est pas assez déliée (μὴ λίαν ἀπολέλυται), ce qui les empêche d'articuler convenablement (*Parties des Animaux*, II, 17, 669b 25-27; on notera que de son côté l'auteur des *Problèmes*, X, 39, admet que certains animaux émettent deux ou trois consonnes).

De fait, Aristote oppose les animaux "émetteurs de lettres" (φθεγγόμενα γράμματα, *loc. cit.*, 660a 29-30), qu'ils aient, comme les oiseaux imitateurs de la voix humaine, la langue large (*ibid.*), ou qu'ils l'aient fine (*Histoire des Animaux*, IV, 9, 536a 22), comme les petits oiseaux bons chanteurs, aux quadrupèdes vivipares sanguins dont la voix est peu ou pas articulée en raison de leur langue dure, épaisse et non déliée (*Parties des Animaux*, II, 17, 660a 31-33). De là cet énoncé si difficile pour (A) et (B):

> "Tous (les petits oiseaux chanteurs) se servent de la langue (χρῶνται τῇ γλώττῃ) pour s'exprimer entre eux (πρὸς ἑρμηνείαν ἀλλήλοις πάντες), quoique les uns plus que d'autres, au point que chez certains il semble y avoir une instruction mutuelle (μάθησιν εἶναι δοκεῖν παρ' ἀλλήλων). Nous en avons parlé dans l'*Histoire des Animaux*" (*ibid.*, 660a 35-b 2).

Étant donné qu'il ne fait guère de doute que Aristote renvoie à ce passage de l'*Histoire des Animaux* (IV, 9, 536b 8-19) où il n'hésite pas à gratifier d'un *dialektos* le rossignol (ἀηδών: le parleur-chanteur), force est de constater qu'au moment même où l'on pourrait penser qu'il cerne le propre de l'humain, le voici qui du même mouvement, et peut-être contre toute attente, reconnaît à certains oiseaux la capacité d'émettre et/ou articuler certaines "lettres" grâce à leur langue, mais aussi la possession d'un *dialektos* impliquant qu'ils s'instruisent de leur "langage".

C'est en effet après avoir souligné que les caractéristiques élémentaires de la *phônê*, l'aigu et le grave, ne diffèrent en rien d'une espèce à une autre au sein d'un même genre, que Aristote écrit:

> "au contraire, (la voix) dans les sons articulés (ἐν τοῖς ἄρθροις), qu'on pourrait en quelque sorte appeler un langage (ἣν ἄν τις ὥσπερ διάλεκτον εἴπειεν), et diffère d'un genre à un autre et diffère au sein d'un même genre selon les lieux: par exemple, parmi les perdrix, les unes cacabent, les autres piaillent. Et parmi les petits oiseaux, certains n'émettent pas la même voix dans le chant que leurs parents, s'ils n'ont pas été élevés avec eux et s'ils ont entendu d'autres oiseaux chanteurs. On a même déjà vu un rossignol femelle instruisant un petit (ἀηδὼν νεοττὸν προδιδάσκουσα), comme si le *dialektos*

n'était pas autant par nature (οὐχ ὁμοίως φύσει) que la *phônê*, mais qu'il pouvait être façonné par l'éducation (πλάττεσθαι)" (536b 11-23)[8].

Le *dialektos* est donc ici par deux fois attribué aux oiseaux (il l'était déjà une première fois en 536a 21) alors même que ce terme sert dans le même chapitre à caractériser le langage humain. Puisqu'il faut donc rendre compte de cette "incongruité", le plus simple est de faire appel, ainsi qu'y invite explicitement ce passage, à la notion d'articulation, quitte à se demander par la suite de quelle articulation il s'agit exactement.

La première occurrence du *dialektos*, certes moins ferme que la seconde, est cependant assez nette puisqu'il s'agit de soutenir, ainsi que l'exemple des perdrix le montre, que les cris proférés par certains oiseaux diffèrent au sein d'un même genre, comprenons au sein d'une même espèce, selon les lieux qu'ils habitent. Si ces cris sont dits articulés, c'est parce que les différences alors considérées ne sont pas celles qui sont communes à toutes les espèces d'un même genre, lesquelles se répartissent selon l'aigu et le grave, mais sont au contraire celles qui caractérisent en propre les différentes espèces dans les différents lieux quand elles usent de leur voix, de là que l'on puisse alors considérer cette voix-là comme un "langage" puisqu'il ne s'agit pas à proprement parler de la voix "tout court", mais de la façon dont on en use (cacaber ou piailler, par exemple), façon ici soumise à ce que l'on peut sans doute appeler un déterminisme local[9].

Bien plus "instructive" est la seconde occurrence, puisque, s'agissant du chant, elle vient renforcer une différence déjà remarquée: si l'exemple des oisillons ne chantant pas comme leurs parents, c'est-à-dire usant de leur voix à des fins auxquelles la nature ne les avait sans doute pas "prédestinés", tend à renvoyer à des modifications introduites grâce à des procédés mimétiques, celui du rossignol renvoie pour sa part à des modifications produites par l'enseignement, lesquelles portent principalement sur le *dialektos*. Autrement dit, si un oiseau peut apprendre à chanter à un autre, voilà qui signifie que la capacité à chanter comme ceci plutôt que comme cela pour signifier ceci plutôt que cela n'est pas nécessairement

8. Ailleurs, Aristote rapporte les capacités d'apprendre et d'enseigner qu'ont certains animaux à cette condition de possibilité de la voix qu'est l'ouïe, alors définie comme la faculté de percevoir les différences non seulement entre les sons, mais encore entre les signes. Il note également que l'ouïe concourt au développement de l'intelligence, cf. *Histoire des Animaux*, IX, 1, 608a 17-21; *Métaphysique*, A, 1, 980b 21-25; *De la Sensation et des Sensibles*, 1, 437a 5-17.

9. Cf. *Histoire des Animaux*, VIII, 28-29.

innée et, en conséquence, que ce qui dans la voix est modelable et qui fait que l'on puisse alors parler à bon droit d'un *dialektos*, c'est précisément ce à l'aide de quoi certains oiseaux s'expriment et communiquent entre eux. Dès lors, pas plus qu'il ne serait dû à la raison humaine, "l'arbitraire du signe" ne serait le propre du langage humain, telle semble bien devoir être au minimum la conséquence du fait que le *dialektos* ne soit pas par nature comme la *phônê*, ce qui explique aussi bien qu'il puisse être acquis par imitation que par instruction[10].

Les éthologues, n'en déplaise aux métaphysiciens et à celui qui s'en est voulu le "destructeur", Heidegger, pourraient donc, semble-t-il à bon droit, tirer Aristote à eux puisque l'argumentation psycho-physiologique laisse une place au "langage animal" dès lors que l'articulation de la voix par la langue, et ce qui s'ensuit, ne suffit pas à distinguer radicalement la *phônê* du *logos*. Mais, malgré cette place laissée aux animaux par le biais de certains d'entre eux, ce serait oublier que le Philosophe manie aussi d'autres critères.

2. *Des deux articulations à la double articulation*

En faisant maintenant appel au mode de signification symbolique du *logos*, lequel implique que le langage humain soit articulé, composé et conventionnel, à la différence de la *phônê* animale, il pourrait sembler que je fasse purement et simplement retour à la position que j'ai qualifiée de traditionnelle. Précisons donc que ces retrouvailles ne se feront qu'autour du noyau qualifié d'indéniablement vrai, mais qu'elles se feront d'un autre point de vue et à d'autres fins, puisque, préoccupé par la place laissée au langage animal, je m'intéresserai au raffinement, grâce à une argumentation d'ordre "psycho-linguistique", du critère sur lequel achoppait finalement l'argumentation psycho-physiologique, à savoir l'articulation comme caractéristique du langage humain.

Les choses semblent en effet plus claires si l'on comprend qu'afin de distinguer radicalement le *logos* humain de la *phônê* animale, sans cependant s'interdire de traiter de cette dernière comme d'un langage, Aristote est conduit à distinguer deux modes de signification et/ou d'expression, le "symbolique" et le "signalétique", ce qui entraîne qu'il faille distinguer chez lui, ce qui reste généralement inaperçu, deux types d'articulation, la "simple" ou "générale" et la "double" ou "proprement dite". Compre-

10. Je laisse ouverte la question de savoir s'il faut aller jusqu'à parler de convention à propos de ce *dialektos*, cf. W. Ax, "Ψόφος, φωνή καί διάλεκτος als Grundbegriffe aristotelischer Sprachreflexion", *Glotta*, 1978-56, pp. 245-271.

nons donc que deux notions d'articulation sont en jeu: la double articulation qui est celle des "noms" et qui est proprement humaine, et l'articulation simple des "séquences significatives" que certains animaux partagent avec les humains car il n'est propre à ces derniers ni d'émettre des sons significatifs, ni d'enchaîner ces sons. C'est donc au regard de l'articulation *stricto sensu*, celle des noms, que les sons significatifs de la voix animale sont considérés comme inarticulés. Or, c'est à ce sens que se réfère l'argumentation psycho-linguistique du traité *De l'Interprétation*, 1-5, et de la *Poétique*, 20, sens non ignoré par les traités zoologiques – il faut en effet une langue particulièrement bien déliée pour mettre en œuvre une telle articulation – qui cependant n'y réduisent pas l'articulation en raison du type d'argumentation qui s'y déploie: ce serait "parler contre les faits" que de soutenir que la langue de certains oiseaux n'est pas déliée.

La notion d'articulation, déjà centrale dans l'argumentation précédemment exposée, reçoit maintenant tout son sens: sera tenu pour "inarticulé", tout son, même significatif, qui ne serait pas un nom. C'est ainsi que le langage animal, serait-il même articulé comme celui des petits oiseaux bons chanteurs, ne doit pas être considéré comme tel car, d'un point de vue "psycho-logico-linguistique", cette articulation ne concourt pas à la formation de l'unité sémantique minimale du *logos* qu'est le nom, mais, au mieux, à un enchaînement modulé de sons indivisibles mais néanmoins significatifs. Sans doute tenons-nous là la raison de la double tendance observée à propos de l'articulation dans l'argumentation psycho-physiologique. En effet, si l'articulation vise celle des lettres formant les noms, alors, quelle que soit la souplesse de la langue de certains oiseaux, leur *phônê* sera tenue pour inarticulée puisque nul son significatif animal ne saurait être tenu pour un nom. *Phônê* et *dialektos* diffèrent alors radicalement. D'un autre côté, si l'on se réfère à cette capacité de la langue d'émettre et de moduler des sons qui ne soient pas simplement des cris "inarticulés", mais qui peuvent être des chants variés, alors rien n'interdit d'y voir un "langage" puisqu'il y a bien, de ce point de vue, "articulation".

Deux questions, cruciales pour le problème du langage animal, surgissent alors: Quelle est la différence entre le son significatif ou "communicationnel" (ψόφος σημαντικός) des humains et des animaux? Sur quoi repose la production de sens par une simple *phônê*, quand bien même elle pourrait être un *dialektos*, et la production de sens par le *logos*? Aristote entremêlant généralement ces différents niveaux et traitant au sein des mêmes phrases de la différence entre le *logos* et la *phônê*, de la composition, de l'articulation, de l'intelligibilité et de la convention, il faudrait s'efforcer de démêler patiemment et longuement ses arguments, ce que je

ne puis malheureusement faire ici[11]. Je me bornerai donc à rappeler que, puisque aussi bien les sons significatifs du *logos* et de la *phônê* sont tels grâce à la "représentation" (φαντασία) qui les accompagne et qu'ils sont donc les "signes" (σημεῖα) des affections de l'âme manifestant quelque chose grâce à ces signes "communicationnels" que sont les sons de la voix, il faut résolument rejeter la trop lâche synonymie entre signe, σημεῖον, et symbole, σύμβολον, au profit de la plus juste et plus étroite synonymie entre nom, ὄνομα, et symbole, telle qu'elle est explicitement formulée, nous l'avons vu, dans le traité *De l'Interprétation*, 2, 16a 27-29. Si, en raison de la commune fonction "herméneutique" du signe et du symbole, ces deux termes peuvent être pensés conjointement, ce qui explique qu'ils aient été longtemps et assez unanimment confondus chez Aristote, comprenons cependant que tel ne peut plus être le cas dès lors que les modalités de cette commune fonction sont prises en considération. Il faudra donc parler, en raison de cette commune fonction, d'un signe-genre (le son significatif en général), lequel, eu égard à ses différentes modalités, se divise en deux espèces, le simple signe ou signe proprement dit (le son significatif de la *phônê* animale que nous appellerions sans doute aujourd'hui un "signal") et le symbole (le son significatif du *logos* humain que nous appelerions sans doute aujourd'hui un "signe"), qui est proprement conventionnel, composé et articulé.

Le *logos* et la *phônê* ne font donc pas sens de la même façon bien que tous deux mettent en œuvre des sons significatifs. La signification symbolique et non naturelle du nom tient au fait qu'il est "une voix composée signifiante" (φωνὴ συνθετὴ σημαντική) possédant une signification conventionnelle (κατὰ συνθήκην) et dont aucune partie n'est significative par elle-même, les lettres ou éléments composant les syllabes, elles-mêmes non-significatives (on excepte bien entendu ici les mono-syllabes), ne sont que des sons, des "phonèmes", destinés à entrer dans la composition d'un son composé, lequel est alors articulé parce que composé[12]. L'articulation linguistique ne vise donc pas seulement un enchaînement de sons si-

11. Cf. N. Kretzmann, "Aristotle on spoken sound significant by convention", *in* J. Corcoran (ed.), *Ancient Logic and its Modern Interpretations*, Reidel, Dordrecht, 1974, pp. 3-21; R. Zirin, "Inarticulate Noises", *op. cit.*, pp. 23-25; J. Pépin, "ΣΥΜΒΟΛΑ, ΣΗΜΕΙΑ, ΟΜΟΙΩΜΑΤΑ. A propos de De interpretatione 1, 16a 3-8 et Politique VIII 5, 1340a 6-39", *in* J. Wiesner (ed.), *Aristoteles Werk und Wirkung. Paul Moraux Gewidmet*, Berlin, 1985, pp. 23-44; J.-L. Labarrière, "Imagination humaine et imagination animale", *art. cit.*, pp. 34-40.

12. Cf. *De l'Interprétation*, 2, 16a 19-21, 3, 16b 6-7; 4, 16b 26-28, 17a 1-2; *Poétique*, 20.

gnificatifs et indivisibles, mais plus précisément ce que depuis Martinet nous appelons "la double articulation" propre au langage humain. Si la voix animale est dite inarticulée, c'est bien parce qu'elle ne met pas en œuvre l'articulation "matérielle" des éléments et syllabes destinée à l'articulation "sémantique" des mots, noms ou verbes. On comprend dès lors que Aristote puisse si aisément passer de l'articulation-composition à la convention: les unités sémantiques ne sont telles que parce que nous les reconnaissons telles, d'où leur nom de symboles. L'exemple des langues étrangères, auxquelles nous ne comprenons rien si nous ne les avons aprises, montre d'ailleurs que nous pouvons composer et articuler différemment et qu'il est donc raisonnable de soutenir que si la nature a effectivement présidé aux conditions matérielles de l'articulation-composition, elle n'a pas fait de même en ce qui concerne la signification, cédant ici le pas à la convention.

Faut-il pour autant s'interdire de parler, chez Aristote ou "avec" Aristote, d'un langage animal? Il ne semble pas. Certes, on peut bien définir les choses comme l'on veut, et en conséquence le langage de façon à en exclure les animaux, mais alors on pose une synonymie entre le langage et le langage humain. Il est cependant possible, et nous avons vu que Aristote n'y répugne pas, de repousser les limites du genre animal un peu plus loin, ce qui devrait avoir pour effet de parler de deux modalités du langage, si par ce dernier terme l'on entend la communication par signes vocaux avec autrui, signes ne devenant significatifs que grâce à la "représentation" qui les accompagne. Il est alors tentant de rapporter cette double modalité du langage à la distinction opérée par Aristote entre la φαντασία αἰσθητική, la "représentation sensitive", commune aux animaux et aux humains, et la φαντασία λογιστική-βουλευτική, la "représentation calculative-délibérative", propre aux humains car, ramenant la multiplicité à l'unité, elle procède du raisonnement (*De l'Ame*, III, 10, 433b 29-30 et 11, 434a 5-12). La *phônê* animale, même faite *dialektos*, ne nécessiterait ainsi qu'une représentation sensitive, tandis que le *logos*, mettant en œuvre des noms et des verbes afin de "juger", imposerait la représentation calculative-délibérative en raison des conditions matérielle et sémantiques de l'émission des symboles. Voilà qui explique que l'on puisse distinguer la *hermêneia* signalétique, celle de la *phônê*, de la *hermêneia* symbolique, celle du *logos*, toutes deux n'étant telles que parce qu'elles usent de sons significatifs, tandis que leur différence tient à la nature de la représentation mise en œuvre pour ce faire et se remarque à la différence entre les signes seulement signes et les symboles.

Que conclure sinon que Aristote, confronté à des problèmes définition-

nels similaires à ceux que se posent linguistes et éthologues, a, d'un même mouvement, fermement établi la différence entre deux modes de signification, différence qui semble bien pouvoir être tenue pour une différence de nature, et repoussé un peu plus loin la différence entre l'homme et l'animal dont elle est l'enjeu, comme si, bien que seul l'homme possède une "âme rationnelle", cette différence de nature ne se levait que sur le fond d'une différence de degré? La leçon mérite sans doute d'être méditée car, à trop vouloir réserver le beau nom de "langage" au seul mode de signification ou de communication humaine, on manque peut-être ce qui sans nul doute apparaissait plus fondamental au Stagirite: la différence entre le discours, ou la parole, et le langage, tant il est vrai que ce dernier terme peut fort bien ne renvoyer qu'aux moyens mis en œuvre par les animaux, humains compris, pour communiquer et se signifier mutuellement ce que l'on à se communiquer et signifier.

(Centre National de la
Recherche Scientifique)

Jean-Louis LABARRIÈRE